

Délibération
Du Comité Syndical
Du 06 février 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

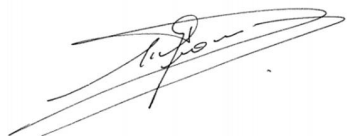
sa publication sur le site internet du SITAC le 12/02/2025

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 10/02/2025

Id S2low : 062-256204033-20250206-F2_06_02_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F2 : Budget 2025 – Intégration de frais d'études – Opérations d'ordre budgétaires

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M43, les frais d'études enregistrés au compte 2031 et suivis de réalisations sont virés au compte d'immobilisation 23 pour les travaux en cours ou 21 pour les opérations terminées.

Il convient d'intégrer l'étude suivante sur un compte d'immobilisation :

Objet de l'étude sur le 2031	Montant (et n° inventaire de l'étude)	Compte d'amortissement
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Quais bus	36 509.20 € (2016-02)	2181
<u>Total opérations d'ordre :</u>	36 509.20 €	

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **DECIDE** de procéder aux opérations d'ordre budgétaires suivantes sur le chapitre 041 :

- En recettes :

Compte 2031 – Frais d'études : 36 509.20 €

Total des recettes : 36 509.20 €

- En dépenses :

Compte 2181 – Installations générales, agencements, aménagements divers : 36 509.20 €

Total des dépenses : 36 509.20 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 06 FEVRIER 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi six février, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mercredi vingt-neuf janvier.

Présents :

Titulaires :

Madame Patricia BASSET
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Dominique DARRE
Madame Michèle DUCLOY

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Sébastien CASTELLE, pouvoir à Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Jean-Michel DORET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS
Monsieur Jean-Luc MAROT, pouvoir à Jacques MERLEN
Madame Frédérique VAN ROOY

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT